

# La Trame verte et bleue

Fabienne ALLAG-DHUISME

Chef de projet Trame verte et bleue

MEEDDM

Réunion nationale des présidents de CSRPN

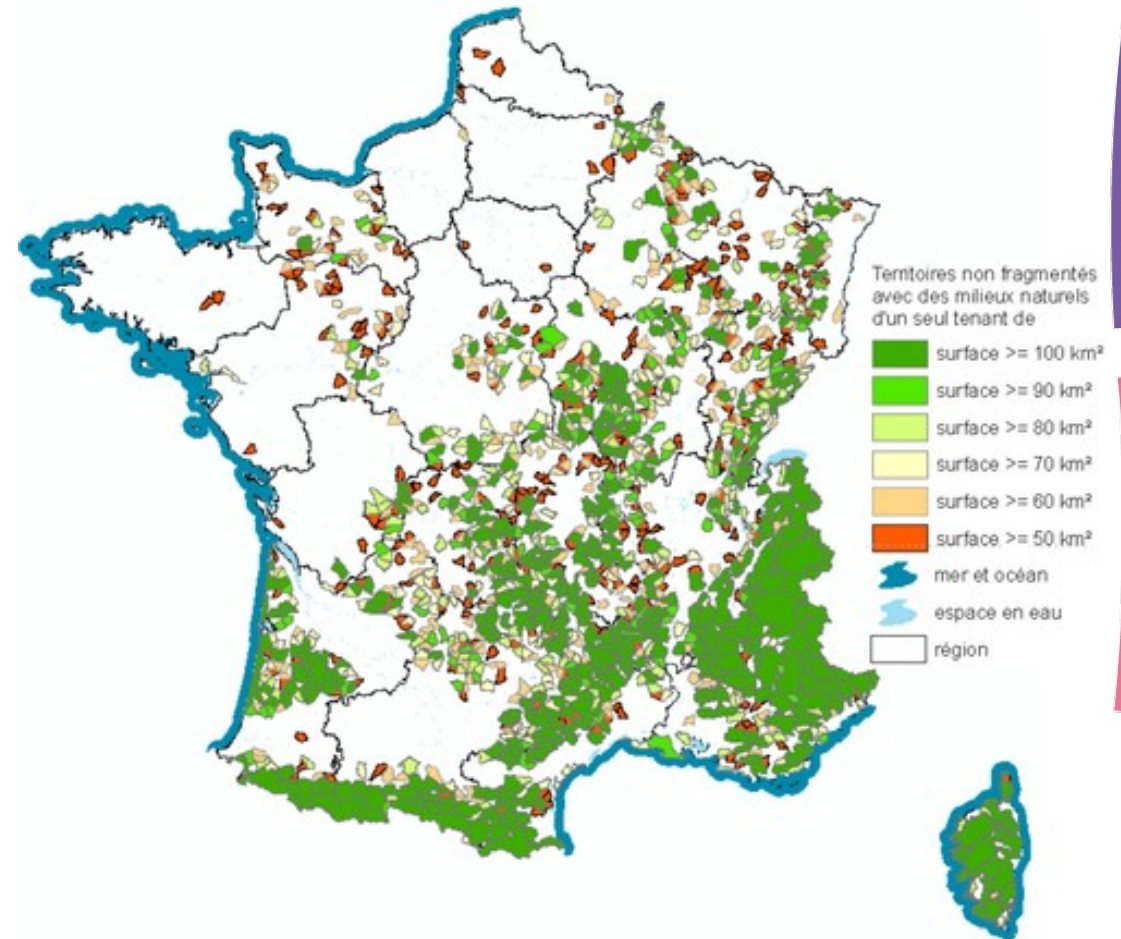
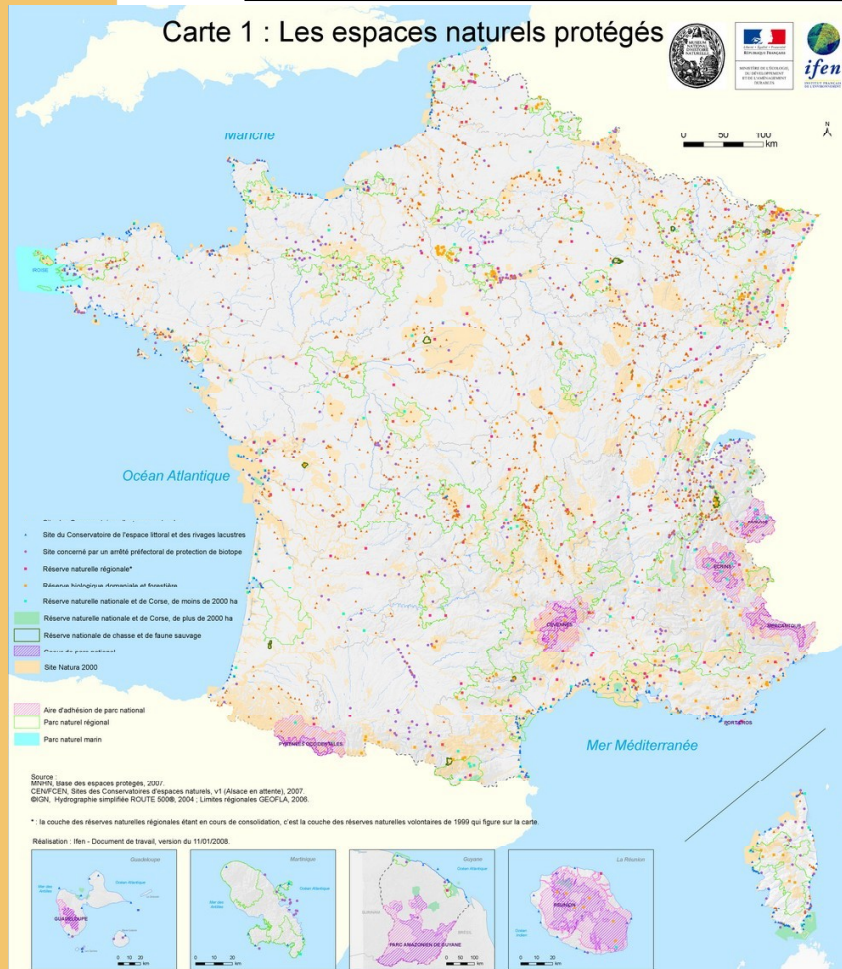
15 mars 2010



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

# Vers un réseau écologique pour lutter contre la fragmentation des milieux



**Nécessité de relier les espaces naturels entre eux en milieu urbain et rural  
et de viser la nature patrimoniale et ordinaire**

# *Un contexte pré existant en Europe sur les continuités écologiques*

- ✓ Pas de fondement juridique mais des expériences en marche  
« Green infrastructures » pour contribuer au réseau écologique pan -européen

La France est le 19<sup>ème</sup> pays à se lancer

- Des pays pionniers dès la fin des années 1970 : Estonie, Lituanie, Pays-Bas

Des enseignements à tirer :

- Méthodologie : échelon national ou régional
  - ✓ Plusieurs méthodologies : approches espèces / habitats / paysage
  - ✓ Pas de vérité scientifique
  - ✓ Originalité de la France : Trame verte et bleue
- Mise en œuvre : toujours à l'échelon local
  - ✓ synergies entre les politiques de protection de la nature, d'aménagement du territoire et de développement rural et urbain





# Un contexte pré existant en France

## Des initiatives à différentes échelles de territoires :

Schémas, appels à projets,...

- ✓ **Régions** : NPDC, Alsace, Rhône-Alpes, Ile-de-France,...
- ✓ **Département** : Isère
- ✓ **Parcs Naturels Régionaux, Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels,...**
- ✓ **Initiatives inter régionales** : IPAMAC, ALPARC
- ✓ *Et un certain nombre de collectivités au travers de leur **SCoT** ou de leur **PLU***



## Groupe biodiversité

➤ Résolution 73

## Trame verte et bleue

➤ Comité national :

Collectivités, Partenaires socio-économiques, ONG

➔ Compromis entre science et acceptabilité

➔ Propositions législatives

➔ Propositions d'orientations nationales

# Projet de loi

## La définition de la TVB

### Composante verte :

espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité  
dont tout ou partie des espaces protégés

- + corridors écologiques permettant de les relier
- + surfaces en couvert environnemental permanent

### Composante bleue :

cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés

- + zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les ZHIEP
- + autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité

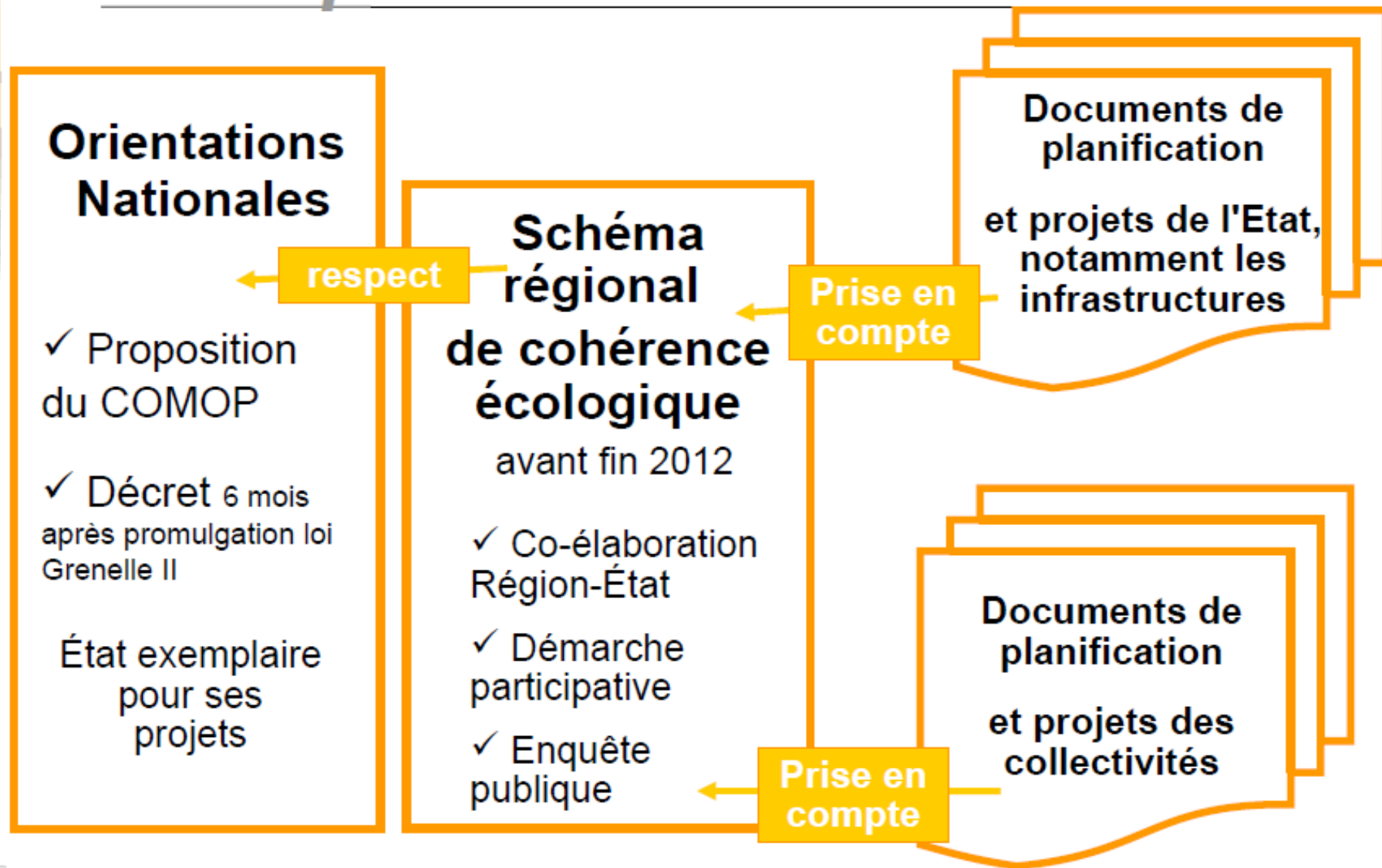


La TVB intègre des espaces protégés et non protégés



# Projet de loi

## Le dispositif de la TVB



Imbrication des échelles : cohérence des enjeux et vision adaptée au territoire

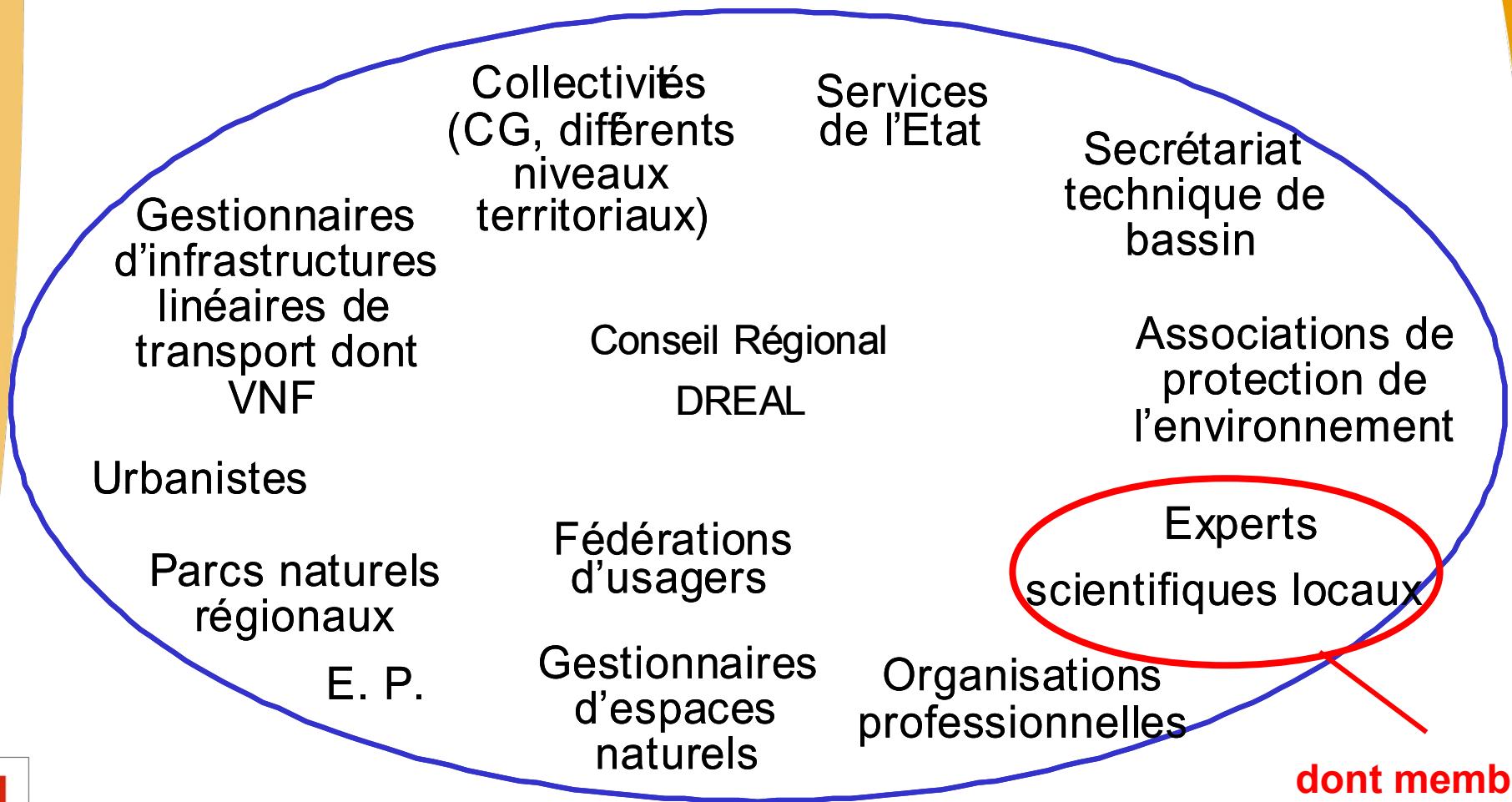
# Élaboration régionale de la Trame verte et bleue

- Libre choix de méthode, recommandations
- 5 critères de cohérence à vérifier et possibles utilisation pour l'élaboration
  - **Cohérence sur les espèces dites déterminantes TVB :**  
Mammifères, reptiles/amphibiens, oiseaux nicheurs, poissons et crustacés  
+ entomofaune, plantes vasculaires
  - **Cohérence sur les habitats dits déterminants TVB**
  - **Cohérence sur les zonages existants = prise en compte des espaces protégés**
  - **Cohérence sur les milieux aquatiques et humides**
  - **Cohérence interrégionale et transfrontalière**



# Élaboration régionale de la Trame verte et bleue

## Mise en place d'un comité régional trame verte et bleue



dont membre(s)  
du CSRPN



# Élaboration régionale de la Trame verte et bleue

## Contribution de l'expertise scientifique des CSRPN à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique

- **Diagnostic des enjeux régionaux de continuités :**
  - Mise à disposition de l'expertise sur les inventaires et données (ZNIEFF, Natura 2000, ORGFS, ...)
- **Définition des composantes de la trame régionale :**
  - Avis scientifique à chaque étape pour participer aux choix méthodologiques
  - Rôle dans la concertation pour objectiver les débats
  - Veille au respect des critères de cohérence nationale
- **Hiérarchisation des enjeux régionaux :**
  - Avis sur les mesures de protection et de gestion : maintien ou restauration
- **Dispositif de suivi :**
  - Participation à la conception et à la réalisation pour garantir les réorientations nécessaires des actions et l'évolution du SRCE

# *Ce qu'il reste à finaliser...*

---

- Doctrine sur la **cartographie des SRCE**
- **Adaptation** à la Corse, aux DOM et à Mayotte

# *Ce qu'il reste à explorer...*

- Réflexions sur la **fiscalité**
- Réflexions sur la **compensation** pour atteinte à la continuité écologique



---

# Élaboration régionale et locale : méthodes et outils



# Élaboration régionale de la trame verte et bleue

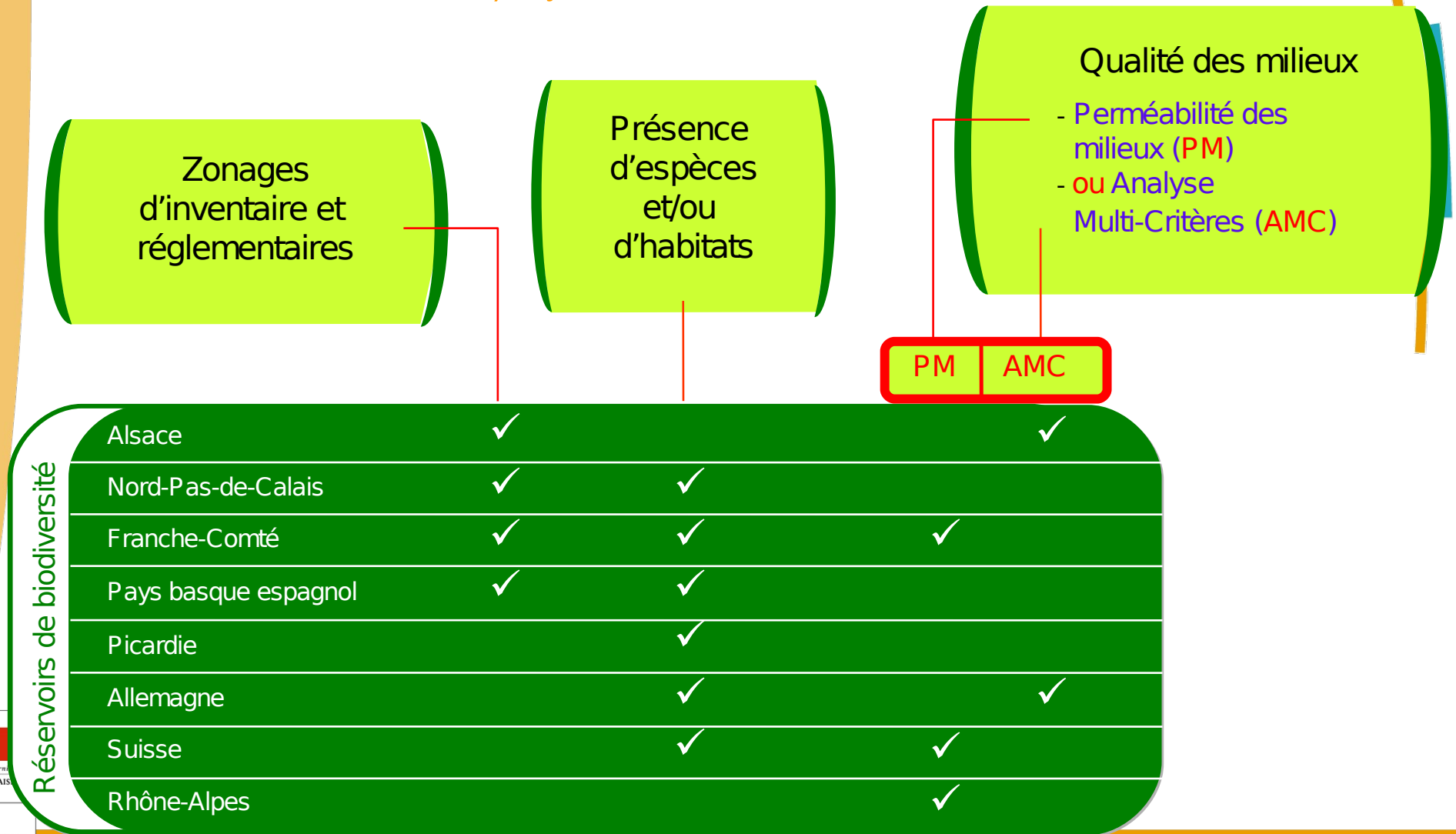
## 2ème étape : Détermination des sous-trames

- Une sous-trame = un type de milieu
- Éléments à prendre en compte pour le choix des sous-trames :
  - Caractéristiques et enjeux du territoire
  - Échelle de rendu cartographique (1/50 000ème ou 1/100 000ème)
  - Disponibilités des données (homogènes sur le territoire)
- Principales sous-trames :
  - Milieux forestiers
  - Milieux ouverts humides (prairies humides, marais, tourbières...)
  - Milieux ouverts xériques (dunes, maquis, pelouses calcaires...)
  - Milieux aquatiques



# Élaboration régionale de la trame verte et bleue

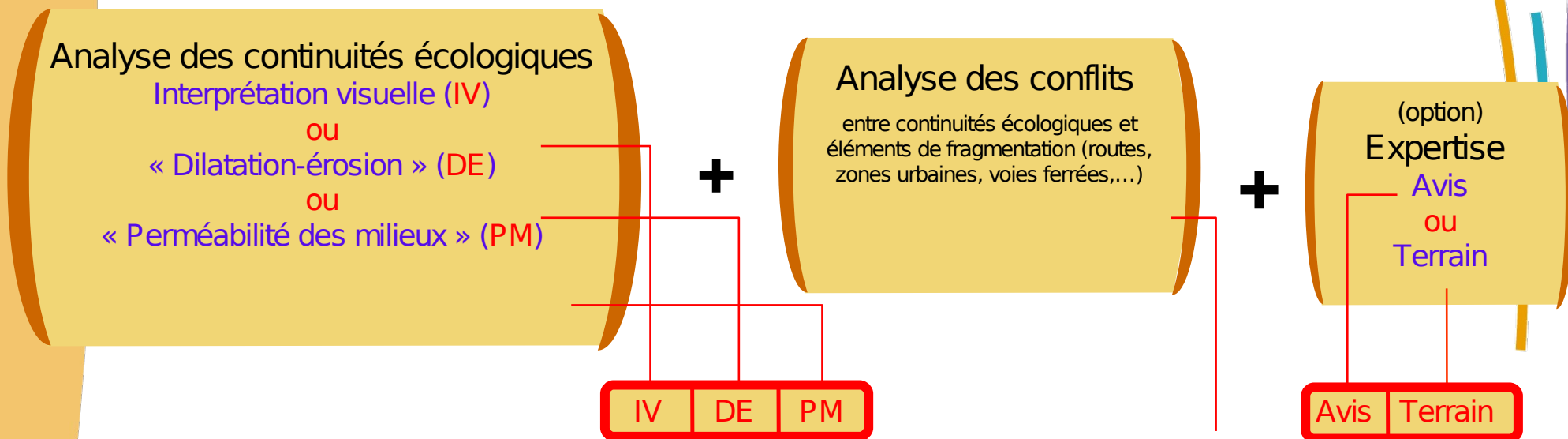
3ème étape de détermination des réservoirs de biodiversité  
a) Synthèse des méthodes





# Élaboration régionale de la trame verte et bleue

## 4ème étape : Détermination des corridors a) Synthèse des méthodes



Corridors	Analyse des continuités écologiques			Analyse des conflits			(option) Expertise	
	IV	DE	PM				Avis	Terrain
Alsace	✓					✓		
Nord-Pas-de-Calais	✓					✓		✓
Franche-Comté			✓			✓		✓
Pays basque espagnol			✓			✓		
Picardie		✓				✓		✓
Allemagne		✓				✓		
Suisse			✓			✓		✓
Rhône-Alpes			✓			✓		✓

# Définition des espèces déterminantes TVB

Une liste par région arrêtée par le niveau national => 22 listes « régionales »

## Calendrier :

- 2ème quinzaine de mars 2010 :
  - envoi pour avis de la liste régionale d'espèces det TVB proposée par le MNHN à chaque CSRPN avec notices régionales
  - mise à disposition des présidents de CSRPN :
    - de l'ensemble des listes
    - d'un diaporama type de présentation du contexte et de la méthode
    - d'un agent du MNHN pour venir en réunion de CSRPN
- Mai ou juin : information du CNPN sur le contexte général TVB et des listes
- Début juillet 2010 : retour des avis des CSRPN au MNHN
- **Juillet - août 2010 : analyse des retours et validation des listes par MNHN et MEEDDM.**
- **sept 2010 : validation des listes et porté à connaissance des listes au CNPN**

